

Souhaitez-vous obtenir une remise pour une caméra de sécurité que vous avez installée ?

Découvrez cette ressource.

Les locataires ou les propriétaires immobiliers peuvent obtenir une aide financière pour un système de caméra de sécurité. Nous (le gouvernement du District de Columbia) offrons une remise après que vous avez payé et installé un système de caméra de sécurité à l'extérieur d'une propriété dans le District de Columbia. La remise couvre le coût des caméras, jusqu'à un plafond de 200 USD chacune. Vous pouvez bénéficier d'une remise pour plusieurs caméras, pour une remise totale de **500 USD maximum pour les propriétés résidentielles**, telles que les maisons, les maisons de ville et les immeubles d'appartements, et de **750 USD maximum pour les propriétés non résidentielles**, telles que les entreprises, les organismes à but non lucratif et les institutions religieuses.

Ce programme est appelé Private Security Camera Rebate Program (Programme de remise sur les caméras de sécurité privées) et est offert par l'Office of Victim Services and Justice Grants (Bureau des services aux victimes et des subventions).

Vérifiez votre admissibilité.

Vous êtes admissible si **toutes** les affirmations ci-dessous sont vraies :

- Vous louez ou possédez une propriété dans le District de Columbia. (Vous pouvez vivre en dehors du District de Columbia, dans la mesure où la propriété pour laquelle vous faites une demande est située dans le District de Columbia. La propriété peut être une propriété résidentielle, une entreprise, une organisation à but non lucratif ou une institution religieuse.)
- Vous avez acheté et installé un système de caméra de sécurité à l'extérieur de la propriété que vous louez ou que vous possédez dans le District de Columbia depuis le 22 septembre 2015, au plus tôt.

Si vous vivez dans le District de Columbia et que vous bénéficiez de certains types d'aide publique, vous pourriez être admissible à [recevoir un système de caméra de sécurité et une installation gratuits](#) à votre domicile dans le District de Columbia.

Faire une demande.

1. Si vous ne l'avez pas déjà fait, achetez et installez un système de caméra admissible (voir les exigences supplémentaires ci-dessous) à l'extérieur de la propriété que vous louez ou que vous possédez. Le système doit inclure suffisamment d'espace de stockage pour 48 heures d'enregistrement, ce qui peut impliquer un achat supplémentaire pour certains systèmes.
2. Si vous êtes locataire de la propriété, obtenez une lettre ou un e-mail de votre propriétaire indiquant son autorisation d'installer une caméra.
3. [Enregistrez votre ou vos caméras en ligne](#) auprès du Metropolitan Police Department (Service de police métropolitaine, [MPD]). Cela signifie que le MPD peut vous demander des images enregistrées pour aider dans le cadre d'une enquête, mais que vous n'êtes pas obligé(e) de fournir les images. Après votre inscription, vous recevrez un e-mail de confirmation automatique du système d'inscription comprenant un numéro de connexion.
4. Rassemblez les reçus pour votre ou vos caméras, votre numéro de connexion du MPD, et si vous êtes locataire, la lettre de votre propriétaire avec l'autorisation d'installer la ou les caméras. Si votre système de caméra nécessite un stockage basé sur le cloud, vous devrez également fournir une documentation indiquant que vous payez le stockage. Si vous avez fait installer le système de caméra par un professionnel, vous pouvez également inclure un reçu de l'entreprise qui l'a installé pour vous. (Cela n'est pas obligatoire, mais si l'entreprise inclut des photos de la ou des caméras installées avec le reçu, nous pourrons traiter votre demande plus rapidement.)

5. Remplissez la [demande en ligne](#). Vous devez créer un compte avant de pouvoir commencer à remplir le formulaire de demande. Vous pouvez également faire votre demande en appelant le [\(202\) 727-5124](#), du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 17 h 00.

Vous pouvez faire la demande à tout moment.

Obtenir plus d'informations.

Que se passera-t-il une fois ma demande effectuée ?

1. Après avoir envoyé votre demande, vous recevrez un e-mail automatique de confirmation. Vous devrez peut-être vérifier que l'e-mail n'est pas dans votre dossier Spam. Si vous ne recevez pas d'e-mail, contactez-nous (le gouvernement du District de Columbia) à l'adresse security.cameras@dc.gov ou en appelant le [\(202\) 727-5124](#) afin de confirmer que votre demande a été envoyée.
2. Nous nous rendrons sur place en personne afin de vérifier que votre système de caméra est installé. (Vous n'avez pas besoin d'être chez vous pour cette visite, nous vérifions uniquement l'extérieur de votre propriété. Si votre système de caméra est installé par un professionnel et que vous avez inclus un reçu avec des photos de la ou des caméras installées avec votre demande, nous n'avons pas besoin d'une inspection en personne.)
3. Dès que nous aurons vérifié que votre système de caméra est installé, nous vous enverrons un e-mail de confirmation avec les détails de votre remise. Il peut s'écouler jusqu'à 45 jours ouvrables pour la réception de votre chèque de remise par courrier.

Si votre demande n'a pas été approuvée, nous vous en informerons par e-mail dans les 45 jours ouvrables suivant votre demande. Si votre demande n'a pas été approuvée parce que les caméras n'ont pas été correctement installées ou que des informations manquaient dans votre demande, vous pourrez faire une nouvelle demande après avoir résolu le problème.

Tous les demandeurs admissibles bénéficient-ils de la remise ?

Non, le financement pour ce programme est offert sur la base du premier arrivé, premier servi. L'année dernière, tous les demandeurs admissibles au programme ont bénéficié d'une remise.

Y a-t-il des exigences supplémentaires que je devrais connaître ?

- Si vous êtes locataire, vous devrez fournir la preuve que votre propriétaire approuve l'installation de la caméra.
- Les caméras de sécurité doivent être installées à l'extérieur de votre domicile ou propriété.
- Toutes les caméras doivent :
 - être étanches ;
 - satisfaire aux exigences techniques et de qualité vidéo, et comprendre au moins :
 - une résolution numérique d'1 mégapixel et 1280x720 ou une résolution analogique de 640X480,
 - une qualité vidéo standard,
 - 5 images par seconde,
 - conserver les images pendant un minimum de 48 heures, ou deux jours.

Qui dois-je contacter si j'ai des questions ?

Tout d'abord, consultez les questions fréquemment posées au bas de la page. Si vous avez encore des questions, veuillez contacter l'Office of Victim Services and Justice Grants au [\(202\) 727-5124](tel:(202)727-5124), du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 17 h 00. Vous pouvez également envoyer un e-mail à l'équipe à l'adresse security.cameras@dc.gov en indiquant dans la ligne d'objet « Rebate Program ».

J'ai encore besoin d'aide pour rendre mon domicile plus sûr. Que dois-je faire ?

Vous pouvez trouver des informations sur d'autres ressources susceptibles de vous aider sur notre page [des ressources concernant la sécurité résidentielle](#).

Foire Aux Questions

Puis-je envoyer une demande avant d'acheter un système de caméra ?

Non. La demande de remise exige la preuve que vous avez déjà acheté le système de caméra. Vous devez d'abord acheter, installer et enregistrer le système de caméra (en suivant les instructions pour faire une demande).

Dois-je acheter un type spécifique de système de caméra de sécurité ?

Nous n'exigeons pas un type ou un modèle de système de caméra de sécurité spécifique, mais le système de caméra que vous choisissez doit satisfaire à certains critères (décrits dans les exigences supplémentaires ci-dessus).

J'ai acheté mon système de caméra dans le cadre d'un plan de paiement. Puis-je demander une remise ?

Vous pourrez demander la remise après avoir entièrement payé votre système de caméra.

Où la ou les caméras de sécurité doivent-elles être installées ?

Les caméras doivent être installées à l'extérieur du bâtiment.

Dois-je programmer un rendez-vous pour l'inspection de la caméra ?

Aucun rendez-vous n'est nécessaire. Dans la mesure où la caméra est située à l'extérieur de votre domicile ou de votre propriété, vous n'avez pas besoin d'être présent(e) lors de l'inspection du site.

La remise couvrira-t-elle l'installation du système et d'autres coûts ?

Non, la remise couvre uniquement le coût des caméras et la taxe sur la vente. Les coûts de l'installation, des accessoires et du stockage ne sont pas couverts.

J'ai déjà reçu une remise pour un système de caméra de sécurité. Puis-je faire une nouvelle demande ?

Si vous avez bénéficié d'une remise inférieure à la remise maximale (500 USD pour les propriétés résidentielles et 750 USD pour les propriétés non résidentielles), vous pouvez ajouter une caméra à votre système et suivre les instructions pour demander de nouveau la remise afin de couvrir la nouvelle caméra.

Vous pouvez également faire une demande pour une autre propriété que vous louez ou que vous possédez dans le District de Columbia et pour laquelle vous n'avez pas reçu de remise ou de [bon](#) pour un système de caméra.

Comment puis-je envoyer ma demande si je n'ai pas d'ordinateur ?

Il existe plusieurs [endroits dans la ville qui permettent d'accéder aux ordinateurs](#) et d'envoyer votre demande en ligne. Vous pouvez également envoyer le mot « FIND » par message texte au [83224](#) ou appeler le [\(202\) CONNECT](#) ou le [\(202\) 266-6328](#).

Vous pouvez également faire votre demande en appelant le [\(202\) 727-5124](tel:(202)727-5124), du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 17 h 00.

Le Département de police métropolitaine (MPD) a-t-il accès aux images des caméras ?

Pour bénéficier d'une remise, vous devez enregistrer votre système de caméra auprès du MPD. Le MPD n'aura pas accès à la vidéo en direct de la caméra. Il peut demander l'accès aux images enregistrées, mais vous n'êtes pas obligé(e) de les fournir.

Je veux faire une demande pour un immeuble d'appartements. Qui doit envoyer la demande ?

Si vous souhaitez faire une demande pour un immeuble d'appartements, nous vous encourageons à demander à votre conseil d'administration d'envoyer la demande.

Cette page a été mise à jour pour la dernière fois en février 2021.